



27 mai 2016
9 h 30 à 18 heures

Maison du Barreau de Paris
Salle Gaston Monnerville
2 Rue de Harlay 75001 PARIS

La France et la Cour européenne des droits de l'homme

(jurisprudence de 2015)

En hommage à Me Michel PUECHAVY



Avec en invité d'honneur Monsieur Ledi BIANKU
Juge à la Cour européenne des droits de l'homme

Analyse des arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme concernant la France en 2015, notamment les arrêts sur la liberté d'expression, le droit à la vie, la filiation, la protection de la vie privée, le port du voile, la fiscalité, la liberté d'expression de l'avocat.

Formation continue : 7 heures

Sur **inscription préalable et gratuite** en journée (ou demi journée à préciser) : Christophe Pettiti
Secrétaire Général de l'Institut des droits de l'homme du Barreau de Paris
contact@pettiti.com Fax 01.45.05.21.54

Inscription gratuite dans la limite des places disponibles. (n° CNBF pour les avocats)

Organisé par :

l'Institut des droits de l'homme du Barreau de Paris (IDHBP)
le Centre de Recherche et d'Etudes sur les Droits de l'Homme et le droit humanitaire (CREDHO)

Institut international des droits de l'homme - Fondation René Cassin

Avec le soutien de :

Fonds Barreau de Paris Solidarité

Institut des droits de l'homme des avocats européens (IDHAE)

PROGRAMME

Matinée (à 9h30)

- **Ouverture : IDHBP - CREDHO - IIDH Strasbourg**
- **Christophe PETTITI, Avocat au Barreau de Paris, Secrétaire général de l'IDHAE et de l'IDHBP** : « Hommage à Michel PUECHAVY »
- **Monsieur Ledi BIANKU, Juge à la Cour européenne des droits de l'Homme** :
« La jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme en matière de droit d'asile »
- **Paul TAVERNIER, Professeur émérite à l'Université de Paris Sud (Paris XI), directeur du CREDHO** : « Les opinions séparées des juges de la Cour européenne des droits de l'homme dans les arrêts concernant la France »
- **Jean-Christophe GRACIA, directeur adjoint des affaires civiles et du sceau au Ministère de la justice** : « L'arrêt Arnaud et autres c. France du 15 janvier 2015 sur l'assujettissement rétroactif à l'impôt sur la fortune des Français résidant à Monaco »
- **Jean-Yves DUPEUX, Avocat au Barreau de Paris** : « L'arrêt Couderc et Hachette Filipacchi Associés c. France du 10 novembre 2015 : vie privée et droit à l'image d'un monarque »

Après-Midi (14h 30 - 18 h)

- **Amélie DIONISI-PEYRUSSE, Maître de Conférences à l'Université de Rouen, HDR, membre du CREDHO-DIC** : « L'arrêt Canonne c. France du 25 juin 2015 sur l'établissement du lien de filiation »
- **Paul von MÜHLEND AHL, CREDHO (Paris Sud)** : « L'arrêt Ebrahimian c. France du 26 novembre 2015 concernant le port du voile par l'employée d'un hôpital »
- **Nicolas HERVIEU, Doctorant en droit public, CREDOF (Université Paris Ouest)** :
« L'arrêt Morice c. France du 23 avril 2015 sur la liberté d'expression des avocats »
- **Laurent PETTITI, Avocat au Barreau de Paris** : « L'arrêt Lambert et autres c. France du 5 juin 2015 concernant le maintien en vie d'une personne en situation d'entière dépendance »
- **Rodolphe FER AL, sous-direction des droits de l'Homme, Direction des affaires juridiques, Ministère des Affaires Etrangères et du Développement international**
« L'arrêt Vinci Construction et GTM Génie Civil et Services c. France du 2 avril 2015 sur la saisies des données s'attachant aux relations entre un avocat et son client »